

# Mémento de la Réunion du Groupe Technique Décentralisation – Déconcentration – Aménagement du Territoire

*mercredi 21 janvier 2009 ; 15h30 - 18h00 ; Salle de réunion du MDGLAAT*

## **0** *Ordre du jour*

**0.1** La réunion est présidée par Toussaint Gnonlonfoun (DGAT). Etaient présents :  
MDGLAAT : Georges Houessou (CTD), Séverin NSia (DAT), Marcel Kodjo (DPP), Pauline Assogba, MM. Djacoto, Tchako, Chabi ;  
H.-U. Caspary, T. Auracher (Allemagne) ; A. Lhéritier, D. Walton et Qu. Peignaux (France) ;  
P. Lebrun et N. Widmer (Belgique) ; J. Tossavi (Coordonnateur national du PAPDC/CTB) ;  
G. Laleye (Suisse) ; Fr. Laleye (Pays-Bas) ; Marc Okry (ANCB), M<sup>mes</sup> Bibi et Tegels (SNV) ;  
J. Barbé et P.-Y. Renaud (Commission européenne).

**0.2** L'ordre du jour suivant est adopté :

1. Validation du compte-rendu de la réunion du GTD du 28 novembre 2008
2. Suivi des propositions du dernier GTD
3. Cycle des revues conjointes 2009
4. Budget 2009
5. Point sur la PONADEC, le FADeC et la CONAFIL
6. Divers

## **1** *Validation du compte-rendu de la réunion du GTD du 28 novembre 2008*

**1.1** La France rappelle que lors du dernier GT avait été discuté l'opportunité de la création d'un sous-groupe "coopération décentralisée", ce point est ajouté sous "divers" de cette réunion.

## **2** *Suivi des propositions du dernier GTD*

**2.1** Préparation d'une trame de synthèse des rapports des préfectures [1.2] :

- Le DGAT rappelle qu'il faudra expurger les rapports des préfectures de ce qui n'est pas du domaine de la décentralisation (ex. sécurité). Il sera aussi intéressant de connaître les taux de conformité des actes soumis à la tutelle.
- Le projet PACTE note qu'une telle trame servira, outre à la gestion des appuis budgétaires, à la CONAFIL elle-même.
- La GTZ a une expérience en la matière (mesure des taux de conformité des actes soumis à la tutelle), la CTB fera une proposition pour une telle trame. La GTZ vérifiera que cette trame couvre bien les indicateurs du FADeC.
- La CTB souhaiterait une approche à 2 vitesses (dans le court-terme utiliser les rapports des préfectures tels qu'ils sont et utiliser la trame de synthèse comme une grille de lecture). Dans le moyen-long terme, il faudrait, sur la base de l'expérience de cette trame, proposer une nouvelle structure de rapport.

- Nicolas Widmer (CTB), Matthias Gogan (UE), Ulrich Gaspary (GTZ) et Bibi (SNV) rencontreront Sébastien Chabi (DAE) le lundi 26 janvier à 15h00 au MDGLAAT pour initier cette trame d'analyse et sa complétion pour 2008.
- Sébastien Chabi note que de nombreux rapports, suite à des faiblesses dans le dispatching n'arrivent pas chez lui.

**2.2** Nomination de points focaux de suivis des indicateurs 2D [1.2] : Le DGAT informe le GT que Pauline Assogba sera le point focal pour la décentralisation et les finances locales, Sébastien Chabi pour la déconcentration, M. Bio pour l'aménagement du territoire.

**2.3** Appui à la tutelle pour le contrôle des comptes administratifs [1.3] :

- Le DGAT souhaite que les agents préfectoraux bénéficient d'une formation en la matière. Denis Walton voudrait de plus faire un bilan sur la saisie des comptes administratifs et le transfert de la gestion de l'application informatique du PDM vers le MDGLAAT.
- Pauline Assogba informe le GT qu'à ce jour seulement 10 comptes administratifs pour l'exercice 2007 ont été validés et que les comptes administratifs ne sont saisis que s'ils sont validés par le Préfet. Beaucoup de préfets ont reçu les comptes administratifs mais pas les comptes de gestion et ne peuvent *donc* pas valider les comptes administratifs. Le Ministère de l'Economie et des Finances a été saisi. Une discussion a suivi sur la nécessité absolue de valider les comptes administratifs.
- Joseph Tossavi préférerait une formation action (i.e. formation qui se traduise par l'accomplissement d'une tâche administrative) qui permettrait par exemple d'apprendre à valider un compte). Le GT approuve cette démarche et pense que le PDM pourrait contribuer à cette formation/action.
- La GTZ note qu'il semblerait que la tutelle n'ait pas informé les communes retardataires (comptes 'administrations 2007). La CE rappelle l'intérêt de publier une synthèse des comptes administratifs 2006 aujourd'hui compilés dans la base de données gérée par le MDGLAAT.

**2.4** Adoption de la PONADEC [4.1] :

- Le DGAT informe le GTD qu'une communication a été introduite et approuvée auprès du Gouvernement pour la tenue d'un Séminaire Gouvernemental. Cette organisation est cependant difficile, le Ministre a donc proposé d'organiser d'abord une séance de travail avec le MRAI.
- Une réunion avec le MEF, le MECPDEAP, le MRAI et le MTFP était prévue à ce sujet, mais a été repoussée suite à un Conseil des Ministres extraordinaire. La même réunion est prévue à la fin du mois. Pour le MDGLAAT, il s'agit de préparer avec le plus de consensus possible le passage de la PONADEC sous forme d'un décret.

### **3 Cycle des revues conjointes 2009**

- 3.1** Les membres du GT ont bien reçu l'aide mémoire de la dernière mission, mais à l'instar de la GTZ, regrettent des ajouts ne retraçant ni les discussions tenues lors de cette revue et de la revue sectorielles, ni la PONADEC, ni, enfin, le décret FADEC et son manuel (ex. l'instauration de guichets spécifiques<sup>1</sup>).
- 3.2** Le GT rappelle qu'avant la prochaine revue globale (prévue fin juin 2009), il faudra tenir la revue sectorielle et renseigner pour ce faire les indicateurs communs couvrant 2008. Le DGAT propose que la Revue sectorielle se tienne en mai 2009.

---

<sup>1</sup> 6<sup>ème</sup> recommandation du chapitre décentralisation/déconcentration de l'aide mémoire.

## 4 Budget 2009

- 4.1** Le DPP présente le budget et les principaux changements intervenus cette année pour le MDGLAAT. Les anciennes lignes de subventions ont été fusionnées en une ligne FADeC fonctionnement (2,5 milliards de FCFA). Le FADeC investissement non affecté a connu une forte croissance (7,5 milliards de FCFA), cette augmentation significative résulte de la priorité que s'est fixé le Gouvernement dans l'atteint des OMD.  
Pour information, le Fonds de Développement du Territoire est une contrepartie pour les projets de bailleurs l'exigeant. Un compte de dépôt "FADeC" sera ouvert auprès du Trésor, le Gouvernement versera aussi sur ce compte les fonds du FADeC.  
Les fonds sectoriels n'ont pas été enregistrés cette année sous une ligne FADeC, il faudra suivre ce point l'année prochaine en continuant d'appuyer les capacités communales en matière de maîtrise d'ouvrage.
- 4.2** Le DPP confirme à la Belgique que les crédits d'investissements sont reportables à *condition* que la Commune ait commencé à préparer les engagements correspondants.  
Alain Lhéritier explique que les diminutions des lignes de transferts et l'augmentation des lignes de salaires entre les budgets 2008 et 2009, correspondent à l'enregistrement comme salaires de transferts qui étaient précédemment destinés à des salaires, par exemple la ligne APE (Association de Parents d'Elèves) servait à payer les salaires des enseignants communautaires. On note en plus des prévisions significatives d'embauches dans le secteur de la santé.
- 4.3** Le DPP souhaiterait des prévisions de déboursement des bailleurs avant la revue sectorielle. Les bailleurs l'informeront avant mercredi 28 janvier 2009.

## 5 Point sur la PONADEC, le FADeC et la CONAFIL

- 5.1** *PONADEC* : Cf. [2.4] ci-dessus.
- 5.2** *FADeC* : Pauline Assogba explique que le manuel de procédures FADeC a été partagé en module de formation, dans un premier temps la CONAFIL sera formée. La GTZ a prévu 5 000 exemplaires du manuel pour vulgarisation / dissémination sur tout le territoire. L'appui des bailleurs est attendu.
- 5.3** *CONAFIL* : la DGAT annonce qu'un cabinet a été retenu pour préparer la sélection du personnel du Secrétariat permanent de la CONAFIL. Le Plan de Travail Annuel 2009 de la CONAFIL a été distribué, le budget s'établit à 53,2 millions de FCFA en concordance avec la dotation du BGE 2009.
- 5.4** De manière plus générale, il est proposé de discuter le PTA du MDGLAAT et entités connexes lors d'une réunion d'un jour, Gouvernement/partenaires au développement, qui permettrait d'évaluer l'exercice 2008 et prévoir les besoins d'appui en 2009. Est proposé la journée du 9 février 2009. Le MDGLAAT mettra à la disposition du GT le PTA.

## 6 Divers

- 6.1** Comité d'Orientation Technique : le DGAT souhaite être membre du COT. Nicolas Widmer explique le COT sera plus technique que le GT, et rapportera au GT. L'Allemagne, note qu'à la différence du Sous-groupe formation (et du Sous-groupe Coopération décentralisée), le

COT ne sera pas thématique, il y a risque de délégation des problèmes et d'inflation des réunions.

Il est décidé qu'un noyau, sous la houlette du DGAT et composé de Nicolas Widmer, Denis Walton, Pierre-Yves Renaud et Tim Auracher, se réunira à terme pour préparer le COT.

**6.2** Sous-groupe Coopération Décentralisée : la France souhaiterait la création de ce sous-groupe du GTD, qui rapportera au GTD et appuiera la Commission Nationale de la coopération décentralisée. Ce groupe pourra permettre par exemple la gestion d'appel à propositions. La Belgique est aussi intéressée, le DGAT accueille favorablement cette initiative et donnera à terme son opinion.

### **6.3** Informations :

- La Coopération suisse a signé une convention cadre de financement avec le MDGLAAT pour un montant de 506 330 000 FCFA dont 400 millions de FCFA pour le FADeC entre 2008 et 2011. Seront aussi appuyés la DAT, la MCL et la DGAT.
- Jean Barbé informera par e-mail Mohamed Gado de la nécessité de changer la dénomination du Groupe technique de "Groupe technique décentralisation et aménagement du territoire" en "Groupe technique décentralisation, déconcentration et aménagement du territoire".
- Est annoncé la mission FADeC de la KfW. La mission qui est composée de Carla Berke (chef de l'équipe "gouvernance et aides budgétaires" au siège de la KfW), Christoph Schäfer (responsable des projets) et Verena Willand, rencontrera le GT le mercredi 4 février 2009 à 15h30 (lieu à préciser).
- Le Sous-groupe formation se réunira le jeudi 22 janvier à 15h30 au MDGLAAT.

**– La prochaine réunion du GTD aura lieu le mercredi 11 mars 2009 à 15h30 à la Salle de réunion du MDGLAAT.**

## **7 A suivre**

- 7.1** 5<sup>ème</sup> turet de [2.1], rencontre avec Sébastien Chabi afin de préparer une trame d'analyse des rapports de préfectures
- 7.2** 4<sup>ème</sup> turet de [2.3], publier une synthèse des comptes administratifs 2006
- 7.3** 2<sup>ème</sup> turet de [2.4], tenue d'une réunion du MDGLAAT avec le MEF, le MECPDEAP, le MRAI et le MTFP pour préparer l'adoption de la PONADEC
- 7.4** [3.2], préparer la revue sectorielle de mai 2009
- 7.5** [4.3], informer le DPP des prévisions de paiements des bailleurs pour 2009 et 2010, avant le 28 janvier 2008
- 7.6** [5.4], organiser une réunion rétrospective et prospective sur le PTA du MDGLAAT et institutions connexes
- 7.7** [6.1], réunion du noyau de préparation du COT
- 7.8** [6.2], accord du DGAT pour la création du Sous-groupe Technique Coopération décentralisée
- 7.9** 2<sup>ème</sup> turet de [6.3], prévenir la MEF/CSPEF de la bonne dénomination du GT (ajouter la dimension déconcentration)

## **8 Addendum**

- 8.1** Le 22 janvier 2009, à 9h00 dans la salle de réunion du MDGLATT, le Ministre en charge de la décentralisation a réuni les membres de son cabinet, ses directeurs généraux et directeurs ainsi que les partenaires au développement impliqués dans le processus de décentralisation pour une réunion de concertation. Après avoir présenté ses vœux pour l'année à venir, le Ministre a fait un point sur l'élection du nouveau bureau de l'ANCB.
- 8.2** Le Ministre est conscient des problèmes qui ont surgi lors de la dernière élection du bureau de l'ANCB. Compte tenu du rôle représentatif de cette organisation, il n'a pas ménagé ses efforts pour que la cohésion revienne. L'objet de cette réunion est de faire l'état des lieux de la situation actuelle et d'éviter toute action qui irait à l'encontre d'un retour de cette cohésion.
- 8.3** Compte tenu du fait que 53 communes sur 77 sont dans la mouvance présidentielle et 24 dans l'opposition et afin d'éviter que mécaniquement la mouvance présidentielle emporte tous les postes de direction de l'association (y inclus le poste de président), il avait été proposé avant la tenue du Congrès de partager les postes de direction et de reconduire le président sortant dans ses fonctions. Cet arrangement n'a pas tenu lors du Congrès et a conduit à la situation actuelle.
- 8.4** Il a été proposé au Haut-commissaire à la Gouvernance Concertée, autorité située au dessus des partis politiques, de gérer ce différend, avec l'appui du Partenariat pour le Développement Municipal. Le Ministre encourage ce dialogue.
- 8.5** Les bailleurs rappellent que le développement des transferts de compétences, de capacités humaines et financières vers les communes, notamment grâce au FADeC reste pour eux une priorité et que la clarification de cette situation ambiguë profitera au processus de décentralisation et à la coopération dans ce domaine. Ils notent cependant, que les projets *directement* liés à l'ANCB seront immanquablement ralentis.